

A 10267

05 B 767

05 11 2003

SELLAM IMMOBILIER

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE
AU CAPITAL DE 100.000,00 EUROS**

**3, AVENUE DE LA LIBERTE
67000 STRASBOURG**

RCS STRASBOURG N° 482 110 913

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION

DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

**A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 28 OCTOBRE 2016**

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes
sur la transformation de la société à responsabilité limitée SELLAM IMMOBILIER
en société simplifiée par actions simplifiée.**

À l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 6 octobre 2016, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 30 juin 2016, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 3.991.413 €, en croissance de 698% par rapport à l'exercice précédent, un bénéfice net de 149.929 €, en progression de 181% au regard de celui de l'exercice précédent, des capitaux propres de 787.306 € et un endettement financier de 1.291.790 € ;

C O M M I S S A I R E A U X C O M P T E S

26, rue des Comtes de Hanau
67340 Schillersdorf

Krieger.jm@gmail.com
Mobile 0033 6 61 96 64 64

- il n'a pas été établi de situation intermédiaire postérieure au 30 juin 2016, mais les éléments enregistrés en comptabilité jusqu'au 30 septembre 2016 ne laissent apparaître aucune dégradation de l'activité.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Schillersdorf, le 19 octobre 2016



Jean-Marc KRIEGER
Commissaire aux comptes et à la transformation